

Question écrite n° 11048 de [M. Jean-Paul Fournier](#) (Gard - UMP)

publiée dans le JO Sénat du 27/03/2014 - page 804

M. Jean-Paul Fournier souhaite appeler l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale sur les menaces qui pèsent sur l'apprentissage des langues anciennes à l'école. Bien que 500 000 élèves environ étudient chaque année une langue ancienne, force est de constater la fragilisation de cette filière d'enseignement : absence de professeurs de langues anciennes dans de nombreux établissements faute de remplaçants, cours placés à des horaires dissuasifs, transformation du certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement du second degré (CAPES) de lettres classiques en sous-option d'un CAPES de lettres unique, déprogrammation de la deuxième édition du prix Jacqueline de Romilly censé récompenser les projets les plus innovants en matière d'enseignement des langues anciennes...

L'apport irremplaçable que constituent les langues anciennes dans la formation des élèves est pourtant indéniable et reconnu de tous. Leur apprentissage nécessite rigueur et méthode et ce sont elles qui nous permettent de comprendre notre histoire et les fondements de notre civilisation. Il lui demande en conséquence quelles mesures il entend prendre pour favoriser cet enseignement et le rendre véritablement accessible aux élèves.

Transmise au Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche

Réponse du Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche

publiée dans le JO Sénat du 24/07/2014 - page 1762

Le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche est attaché au maintien et au développement de l'enseignement des langues et cultures de l'Antiquité en collège et en lycée. L'étude des langues et cultures de l'Antiquité développe des compétences et des attitudes intellectuelles fondamentales et transférables, qu'il s'agisse de la maîtrise du français en premier lieu mais aussi de l'apprentissage des langues vivantes. À travers l'étude des textes fondateurs qui ne cessent de nourrir la pensée et la création, les élèves peuvent mieux prendre conscience des permanences et des évolutions et s'ouvrir à la communauté des héritages qui sont les nôtres. Langues de culture, enfin, partout fondatrices et structurantes, le grec et le latin ont un rayonnement interdisciplinaire qui les maintient dans un constant dialogue avec l'ensemble des champs, que l'on songe à la littérature et aux arts mais aussi à l'histoire, la philosophie, le droit et les sciences. Un nombre important d'élèves étudient actuellement au moins une langue ancienne, 527 500 environ, et les statistiques les plus récentes publiées par la direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (DEPP) font apparaître une grande stabilité des effectifs des latinistes et hellénistes, notamment au collège. Au lycée, l'évolution des effectifs d'élèves entre 2007 et 2013 laisse apparaître une baisse significative. On constate toutefois une certaine remontée des effectifs à partir de la rentrée 2010 : + 8,3 % de progression des effectifs pour le latin et près de 2,7 % de progression pour le grec. Cette tendance positive indique que l'attractivité pour les langues et cultures de l'Antiquité connaît un certain regain en classe de seconde même si par ailleurs, la déperdition des effectifs après cette classe reste un problème prégnant. Les efforts consentis et le dialogue établi dans les académies pour que la continuité de parcours et l'équité de l'offre soient partout assurées - on peut citer l'exemple des réseaux de visio-enseignement organisés par

l'académie de Nantes -, la réforme du certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement du second degré (CAPES) « Lettres » et l'ouverture de postes au concours au niveau national attestent l'attention portée à un enseignement dont la vitalité renouvelée doit garantir la pérennité. En associant fondements théoriques et propositions de mise en œuvre venues des établissements des différentes académies et dans la continuité des Rencontres « Mondes anciens-mondes modernes » organisées en 2012 et 2013 sous l'égide de l'inspection générale et du ministère, les ressources pédagogiques d'accompagnement mises en ligne à l'automne dernier sur le portail national Éduscol constituent, dans cette perspective, une aide précieuse pour les enseignants.